



Bulletin Officiel

N°6676 Mercredi 24 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

SERVICOM	2
OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-: SOCIETE ADWYA	3
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021	8
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	9

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE CLEARING	10
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
ATTIJARI LEASING 2022-1	11
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	17

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO AGE

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR- AGO
- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR- AGE

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2022

- SICAV BH CAPITALISATION
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société SERVICOM et du public qu'il a été alerté par les deux commissaires aux comptes de ladite société des informations suivantes : Dans le cadre de leur mission de commissariat aux comptes de la société SERVICOM SA, et suite à la démission du directeur général M. Mourad Dimassi, qui a quitté ses fonctions depuis le 09/08/2022, les commissaires aux comptes informent le Conseil du Marché Financier qu'il y a aujourd'hui vacance dans la direction de la société puisqu'aucune relève n'a été assurée à cette démission. M. Mourad Dimassi a démissionné également de toutes les sociétés du groupe SERVICOM et a adressé un courrier aux membres du Conseil d'Administration les incitant à faire admettre en urgence toutes les entreprises du groupe dans le cadre des sociétés en difficulté et nommer un administrateur judiciaire afin d'assurer les tâches courantes car depuis le 09/08/2022 la société n'a aucun signataire légal ni décideur.

Compte tenue de cette nouvelle situation de vacance du poste de direction générale, du non règlement des échéances de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » après restructuration, de la décision du tribunal de première instance de Tunis du 11 janvier 2022, de la mise en faillite de la filiale SERVITRA (détenue en totalité) et sur laquelle SERVICOM SA a une créance en compte courant associé et en compte clients totalisant 33.914.997 TND au 31/12/2021 et de la situation financière déjà très difficile, les commissaires aux comptes ont constaté des incertitudes très significatives liées à la continuité de l'exploitation de la société SERVICOM SA ainsi que le reste des sociétés du groupe SERVICOM.

Par ailleurs, le Conseil du Marché Financier a invité les commissaires aux comptes à accomplir les diligences prévues par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Adwya
initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals**

Par décision n° 24 du 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals, visant le reste des actions composant le capital de la société Adwya.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Kilani Holding Pharmaceuticals

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : 25, Rue 8603- Zone Industrielle Charguia -2035 Tunis-

Identifiant unique : 1781727L

La société Kilani Holding Pharmaceuticals agit de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 2 182 590 actions représentant 10,138% du capital de la société Adwya et 8 609 794 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani représentant 39,993% du capital, soit au total 10 792 384 actions représentant 50,132% du capital de la société Adwya.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Adwya, soit **10 735 616** actions représentant **49,869%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **5,950 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;

- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°23 du 02 août 2022 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions Adwya qu'elle ne détient pas, de concert avec avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui ayant conféré de concert une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société Adwya sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Kilani Holding Pharmaceuticals de **2 182 590 actions** Adwya représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que le conseil d'administration de la société Adwya réuni en date du 21 juin 2022 a décidé de coopter Mme Sarra Limam Masmoudi (Directeur Général de la société Kilani Holding Pharmaceuticals), comme administrateur au conseil d'administration de la société visée et de la nommer entant que nouveau Président du conseil.

1- Politique industrielle :

- a) Faire des entités Adwya et Teriak ensemble, un champion régional pour une plus forte présence sur le continent avec une augmentation des exportations (Teriak a en effet une importante présence en Libye, et en Afrique subsaharienne) ; sachant que Teriak SA, est une société créée en 1996. Elle est une filiale du groupe Kilani opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique tunisienne.
- b) Activer les synergies entre Adwya et Teriak et bénéficier au maximum de l'expertise de Teriak sur différents volets ;
- c) Lancer plus rapidement de nouvelles gammes de produits.

2 - Politique financière :

Redresser d'urgence les performances financières de la société Adwya qui se sont fortement détériorées au cours des trois dernières années, menaçant la pérennité de l'entreprise.

3 - Politique Industrielle:

Investir dans le renouvellement des équipements, dans les capacités de stockage, dans les investissements de trigénération (favorisant des économies d'énergie) et ce, afin d'accompagner le développement de la société.

4- Politique de la recherche et d'innovation :

- ✓ Proposer aux médecins et aux patients une gamme de molécules plus large mais complémentaire ;
- ✓ Optimiser les formes galéniques, soient les aspects physiques du médicament : comprimés, gélules, sachets, solutions buvables, suspensions..., par site industriel au bénéfice des nouveaux produits.

5- Cotation en Bourse :

Au cas où l'offre dépasse la part de 95% du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals envisage de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **30 août 2022**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Adwya sera suspendue durant les séances de bourse du **08 et 09 août 2022**, et reprendra à partir du **10 août 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Adwya.

- **Siège social :** Route de la Marsa - GP 9, Km 14- BP 658 -2070 La Marsa.

- **Téléphone :** 71 778 555

- **Forme juridique :** Société Anonyme -SA-

- **Date de constitution** : 25/06/1983
- **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Identifiant unique**: 0014346Y
- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi ⁽¹⁾	Présidente	Elle-même	2022
Etat Tunisien	Membre	Mr Adel Garar	2021-2023
Etat Tunisien	Membre	Mr Abderahman Khochtali	2021-2023
Mme Hajer Elloumi ⁽¹⁾	Membre	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Mr Tarek Hammami ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Actionnaires minoritaires	Membre	Mr. Mounir Jerbi	2020-2022
Administrateurs indépendants (2)	-	-	-

(1) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mme Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.

(2) Démission des administrateurs indépendants messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

Direction :

Mr Tarak Hammami : Directeur Général de la société Adwya (conseil d'administration du 02/07/2018).

Mr Aymen Ben Kraiem : Directeur Général Adjoint (conseil d'administration du 20/08/21).

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty et Associés- MOURAD GUELLATY	45, Avenue de la République - 2070 Marsa Safsaf – TUNIS	2022-2023-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 21 528 000 dinars

- Nombre total des droits de vote : 21 528 000 droits de vote

- Nombre total des titres : 21 528 000 actions

- Structure du capital de la société Adwya après l'opération d'acquisition en date du 28/07/2022 par la société Kilani Holding Pharmaceuticals:

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Kilani Holding Pharmaceuticals	2 182 590	2 182 590	10,138%	2 180 590	10,138%
Lasaad Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Rafik Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Autres actionnaires dont	10 735 616	10 735 616	49,868%	10 735 616	49,868%
Etat Tunisien	7 648 648	7 648 648	35,529%	7 648 648	35,529%
Autres	3 086 968	3 086 968	14,339%	3 086 968	14,339%
Total	21 528 000	21 528 000	100%	21 528 000	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du jeudi 05/05/2022.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/06/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6651 du mardi 19/07/2022.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2022**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DE TUNISIE CLEARING*

IMPORTANCE D'OBTENTION D'UN LEI POUR AMELIORER LA TRANSPARENCE DU MARCHE

Dans une perspective de normalisation mondiale qui appuie plusieurs objectifs de stabilité financière, l'identifiant d'entité juridique (LEI) a acquis une importance accrue dans les marchés internationaux et devenu la clé de confiance dans les relations financières.

Le LEI est basée sur la norme ISO 17442 développée par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) afin d'identifier de façon claire et unique des entités juridiques participant à des transactions financières préservant, ainsi, la traçabilité des transactions et garantissant l'amélioration de la gestion des risques, la protection contre les abus et la promotion de la transparence des marchés.

Le déploiement du LEI favorise une qualité et une précision accrues des données financières de manière globale et les avantages pour le monde des affaires, dans son ensemble, découlant du répertoire mondial des LEI augmentent avec le taux d'adoption du LEI.

Ainsi, et afin de maximiser les avantages liés à l'identification des entités sur le marché financier Tunisien et au-delà, les sociétés cotées sont donc invitées à obtenir leurs propres LEI ; étant signalé que jusqu'à présent 16 sociétés cotées disposent déjà de cet identifiant.

Les services LEI en Tunisie sont offerts par Tunisie Clearing, en sa qualité d'émetteur officiel de cet identifiant accrédité par la Fondation Internationale des LEI (GLEIF) parmi 39 organismes dans le monde, et disponibles via son site web lei.tunisieclearing.com

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire**« Attijari Leasing 2022-1 »****Décisions à l'origine de l'opération**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **28 avril 2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions de dinars** pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **18 mai 2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire (ordinaire ou subordonné) d'un montant de **20 millions de dinars** susceptible d'être porté à **30 millions de dinars** et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **29 juillet 2022**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 août 2022** et clôturées au plus tard le **22 septembre 2022**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 septembre 2022**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 août 2022** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2022 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 250 millions de dinars.

Caractéristiques des titres émis

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt	de «Attijari Leasing 2022-1»
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 septembre 2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 septembre 2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre de l'année N-1** au mois d'**août de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 septembre 2027** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 septembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 septembre 2023** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,00%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 (à titre indicatif) qui est égale à **6,4033%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,1533%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1» est de **3 années** pour les deux catégories.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

Pour les obligations de la Catégorie A : La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,660** années.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **22 octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : **A - (tun)** ;
- Note à court terme : **F2 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A- (EXP) (tun)**» à l'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» en date du **21 juillet 2022**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note «**A- » (tun)** indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération visée par le CMF qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement

L'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2021, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 août 2022 sous le N°22-1080, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du 18 juillet 2022 sous le N°22-005 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

La note d'opération et le document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société ATTIJARI LEASING, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, ATTIJARI INTERMEDIATION-Intermédiaire en Bourse, Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

2022 – AS – 1068

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,648	107,664
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,386	148,410
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,480	123,500
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,585	133,607
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	128,949	128,971
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,448	129,471
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,871	123,891
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,896	49,902
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,077	36,082
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	122,799	122,819
11	BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00	104,652	108,345	108,361
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,095	19,097
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,502	132,517
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,245	1,245
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,457	129,473
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,566	12,568
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	182,721	182,752
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,438	12,440
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	103,959	103,976
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,359	106,379
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,891	14,893
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,018	2,021
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,522	67,528
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,062	142,047
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	109,574	109,581
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,235	115,252
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	149,690	149,737
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	563,287	563,460
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	146,912	146,694
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	189,770	189,634
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	105,853	105,618
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,726	135,720
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	173,293	174,062
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	151,760	151,980
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,981	23,957
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	97,639	97,572
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,013	1,013
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,032	1,032
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 333,221	2 340,335
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	144,685	148,479
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	232,323	236,805
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,052	3,069
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,747	2,761
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	64,591	64,444
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,365	1,366
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,276	1,276
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,271	1,272
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,052	14,216
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,131	11,262
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,617	13,738
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,016	96,023
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,328	1,335

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,754	108,769
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,063	100,078
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,155	106,171
59	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,616	103,632
60	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,128	105,146
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,577	108,596
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,832	104,849
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,031	102,047
64	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,923	100,924
65	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,741	105,757
66	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,360	107,379
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,099	105,115
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,071	104,083
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,099	104,115
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,570	102,584
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,378	106,386
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,046	103,062
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,588	101,598
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,475	106,490
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,005	102,021
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,345	110,352
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,663	104,678
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,321	108,338
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,092	109,182
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,437	63,429
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	106,179	106,109
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,842	17,848
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	299,205	299,785
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 183,983	2 183,907
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,553	70,531
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,685	55,683
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,171	108,178
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,376	11,386
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,151	15,170
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,096	17,089
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,796	14,798
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	106,864	106,738
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	87,396	87,422
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	91,373	91,466
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,443	104,604
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	102,380	102,295
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,009	10,991
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	102,143	102,406
100	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	153,393	153,397
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	107,489	108,900
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	120,084	120,854
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	127,885	129,074
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	188,661	191,196
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	173,933	175,754
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	170,250	172,543
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	23,556	23,944
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	147,340	147,650
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,036	161,036
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 131,185	5 134,552
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	95,340	95,965
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 717,828	4 753,227
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,557	10,621
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	169,696	170,744
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 321,892	11 423,253
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 214,360	10 234,151
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	127,102	126,764

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-
Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 août 2022, la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la tenue de la présente Assemblée à ce jour, déclare le retard sans conséquences ni préjudice sur les intérêts des actionnaires et exonère le Conseil d'Administration et le Président du Conseil pour le retard enregistré par rapport aux délais légaux.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021 conformément aux dispositions des articles 200, 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2021 telle que proposée ci-après par le Conseil d'Administration :

Un résultat net de l'exercice 2021 de -510 986,139 dinars affectés en :

Amortissements réputés différés	:	-34 492,248 dinars
Report déficitaire de l'exercice	:	- 476 493, 891 dinars

Ainsi le résultat reporté déficitaire pour l'exercice 2021 serait de 24 922 421,521 dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs pour leurs gestions de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 3 750 dinars le montant brut du jeton de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 1 250 dinars le montant brut de jeton de présence par Comité à allouer à chaque membre du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2021 avec un plafond de 3750 dinars annuel.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat cabinet ORGA Audit, en tant que commissaire aux comptes, pour les exercices 2022, 2023 et 2024 prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RÉOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt ou publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATIONS	2 021	2 020
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	38 905	38 905
Moins : Amortissements	-38 905	-37 645
	0	1 260
Immobilisations corporelles	1 173 303	1 111 545
Moins : Amortissements	-599 592	-566 360
	573 711	545 185
Immobilisations financières	38 052 967	37 794 190
Moins : Provisions	-16 426 675	-16 268 560
	21 626 292	21 525 630
Total des actifs immobilisés	22 200 004	22 072 076
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	22 200 004	22 072 076
ACTIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés	204 372	200 674
Moins : Provisions	-161 166	-171 291
	43 206	29 383
Autres actifs courants	3 340 840	3 432 155
Moins : Provisions	-2 517 847	-2 448 426
	822 993	983 729
Placements et autres actifs financiers	5 558 802	5 729 722
Liquidités et équivalents de liquidités	54 754	72 105
Moins : Provisions	-3 442	-10 119
	51 312	61 986
TOTAL ACTIFS COURANTS	6 476 312	6 804 820
TOTAL ACTIFS	28 676 316	28 876 895

(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATIONS	2021	2020
Capitaux Propres et Passifs		
Capitaux propres		
Capital social	34 895 783	34 895 783
Réserves	258 794	258 794
Autres capitaux propres	1 079 893	1 086 479
Résultats reportés	-24 922 422	-24 445 928
Amortissements différés	-548 641	-514 149
Total des capitaux propres après affectation	10 763 406	11 280 979
PASSIFS NON COURANTS		
Fond BEI	864 500	864 500
Fond 21-21	306 341	313 502
Provisions pour risque et charge	781 920	797 529
FOPRODI	6 121 870	6 121 870
FOND GEERES	5 519 000	5 519 000
Total des passifs non courants	13 593 632	13 616 402
PASSIFS COURANTS		
Avance sur cession des participations	3 714 858	3 360 094
Autres passifs courants	592 818	603 244
Concours bancaires et autres passifs financiers	11 602	16 176
Total des passifs courants	4 319 278	3 979 515
Total des passifs	17 912 909	17 595 916
Total des capitaux propres et des passifs	28 676 316	28 876 895

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignation	Capital social	Réserves	Résultats reportés	A. Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Amortissements différés	Total
Solde au 31/12/2021	34 895 783	258 794	-24 445 928	1 079 893	-510 986	-514 149	10 763 406
Affectation du résultat 2021			-476 494		510 986	-34 492	0
Solde après affectation 31/12/2021	34 895 783	258 794	-24 922 422	1 079 893	0	-548 641	10 763 406

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr. Tarek TRABELSI	2023	Président du Conseil d'Administration de la SODIS SICAR	Administrateur de la société CLIMATS « Hôtel KENZA » ; Administrateur de la société SERET.
Mr. Ezzedine OUERIEMMI	2023	Administrateur de la BH BANK	Foire International Gabes ; Pôle Technologique Gabes.
Mr. Abderrazak JNIFEN	2023	Administrateur de la Banque Nationale Agricole	Néant.
Mr. Radhouane BRIKI	2023	Administrateur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Néant
Mr. Mounir BEN HASSEN	2023	Administrateur de la Société ELBOUNIANE	Administrateur de la société El FOULEDH ; Administrateur de la société STAM ; Administrateur de la société ATTIJARI SICAR
Mr. Anis BEN ACHOUR	2023	Administrateur de la Société Tunisienne de Banque	Hôtel JOYA PARADISE Djerba ; Foire International Gabes.
Mr Khaled MABROUKI	2023	Administrateur de la BH-EQUITY	
Mr. Mouhamed Chakib KADER	2023	Administrateur de la Société Tunisienne de Banque – Invest	Sicav l'Epargnant du groupe STB ; Société Touristique ED-DKHILA du groupe STB ; Société d'Assistance en management d'étude et de formation « SAMEF » ; Société de câbleries accessoires et transmission SCAT ; Société SAHAR des produits de Mer.
Mr. Anis BEN JMIAA		Administrateur d'ATTIJARI BANK	Société de Développement et d'Exploitation du parc d'Activités Economiques de Zarzis
Mr. Mouhamed CHELLI	2023	Administrateur de l'Office de la Marine Marchande et des Ports	Néant.
Mr. Soufiene BEN AMEUR	2023	Administrateur de l'Office de Commerce de Tunisie	Néant
Mr. Abdelkader BELHAJ KASSEM	2023	Administrateur de la Société Nationale Immobilière de Tunisie	SOPISUD

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-

Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 août 2022, la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'avancement du plan de redressement de la société présenté par le Directeur Général et approuvé par le Conseil d'Administration et décide la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt ou publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublutex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 JUIN 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 Juin 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **D : 18 771 197** , un actif net de **D : 18 396 826** et un bénéfice de la période de **D : 246 426**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Juin 2022, conformément au système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante :

- Les emplois en titres émis par la « BH BANK » représentent à la clôture de la période 11,76% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 27 juillet 2022

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Mme Sana JAMOSSI

BILAN
au 30 Juin 2022
 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	11 917 402	5 717 038	8 825 736
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		317 313	345 815	556 556
b- Obligations et valeurs assimilées		11 600 089	5 371 223	8 269 180
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		6 806 548	11 040 888	9 639 443
a- Placements monétaires	3 - 2	6 409 398	9 194 278	9 235 832
b- Disponibilités		397 150	1 846 610	403 611
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	47 247	11 608	2 068
AC 4 - Autres Placements		-	3 040 642	-
TOTAL ACTIF		18 771 197	19 810 176	18 467 247
 <u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 4	35 122	50 481	37 190
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 5	339 249	3 672 352	353 409
TOTAL PASSIF		374 371	3 722 833	390 599
 <u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 6	17 920 673	15 682 018	17 180 303
CP- 2 Sommes capitalisables		476 153	405 325	896 345
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (*)	3 - 7	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 7	476 153	405 325	896 345
ACTIF NET		18 396 826	16 087 343	18 076 648
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 771 197	19 810 176	18 467 247

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 Mai 2022 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2022
(Unité en TND)

Notes	<i>Période du 01/04/2022 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01/2022 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04/2021 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	194 108	336 402	112 573	187 583	432 442
a- Dividendes		15 428	15 428	17 645	17 645	17 645
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		178 680	320 974	94 928	169 938	414 797
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires (*)</u>	4-2	114 053	248 573	124 288	202 300	480 868
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		308 161	584 975	236 861	389 883	913 310
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	35 122	68 730	31 693	56 749	127 587
REVENU NET DES PLACEMENTS		273 039	516 245	205 168	333 134	785 723
<u>PR 3 - Autres produits</u>	4-4	-	-	39 390	79 955	136 312
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-5	15 536	31 658	13 578	21 411	55 240
RESULTAT D'EXPLOITATION		257 503	484 587	230 980	391 678	866 795
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(1 907)	(8 434)	29 323	13 647	29 550
Sommes capitalisables de la période		255 596	476 153	260 303	405 325	896 345
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		1 907	8 434	(29 323)	(13 647)	(29 550)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(11 077)	(7 959)	(19 358)	(13 008)	(2 310)
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	(266)	7 239	7 239	7 239
* Frais de négociation des titres		-	-	111	(1 259)	(1 259)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		246 426	476 362	218 972	384 650	870 465

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2022

(Unité en TND)

	<i>Période du 01/04/2022 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01/2022 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04/2021 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>246 426</u>	<u>476 362</u>	<u>218 972</u>	<u>384 650</u>	<u>870 465</u>
a- Résultat d'exploitation	257 503	484 587	230 980	391 678	866 795
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(11 077)	(7 959)	(19 358)	(13 008)	(2 310)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	(266)	7 239	7 239	7 239
d- Frais de négociation des titres	-	-	111	(1 259)	(1 259)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	2 920 264	4 778 994	8 724 026	13 973 809	23 096 733
* Capital	8 229 900	13 531 900	25 878 300	41 647 800	68 210 400
* Régularisation des sommes non capitalisables	(5 360 372)	(8 813 432)	(17 302 571)	(27 847 015)	(46 493 774)
* Régularisation des sommes capitalisables	50 736	60 526	148 297	173 024	1 380 107
b- Rachats	2 523 537	4 935 178	5 146 791	9 871 928	17 491 361
* Capital	7 087 800	13 956 300	15 178 900	29 316 700	51 385 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	(4 616 906)	(9 090 082)	(10 151 083)	(19 604 149)	(34 999 511)
* Régularisation des sommes capitalisables	52 643	68 960	118 974	159 377	1 104 972
VARIATION DE L'ACTIF NET	643 153	320 178	3 796 207	4 486 531	6 475 837
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	17 753 673	18 076 648	12 291 136	11 600 812	11 600 812
b- En fin de période	18 396 826	18 396 826	16 087 343	16 087 343	18 076 649
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	502 772	518 437	366 509	350 192	350 192
b- En fin de période	514 193	514 193	473 503	473 503	518 437
VALEUR LIQUIDATIVE	35,778	35,778	33,975	33,975	34,868
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,30%	5,27%	5,25%	5,16%	5,26%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} avril au 30 Juin 2022 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2022	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		11 263 956	11 600 089	61,80%	63,05%	
Titres émis par le Trésor :		5 000 000	5 183 191	27,61%	28,17%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	5 000	500 000	535 200	2,85%	2,91%	
EMP NAT 21 T2 CB	15 000	1 500 000	1 589 398	8,47%	8,64%	
EMP NAT 22 1T CBTF	5 000	500 000	510 241	2,72%	2,77%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	10 000	1 000 000	1 043 739	5,56%	5,67%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	10 000	1 000 000	1 002 974	5,34%	5,45%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	5 000	500 000	501 639	2,67%	2,73%	
Titres émis par des sociétés :		6 263 956	6 416 898	34,18%	34,88%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4 000	240 000	240 521	1,28%	1,31%	AA+
AMEN BANK SUB 2020-03	6 300	504 000	518 025	2,76%	2,82%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	99 820	104 095	0,55%	0,57%	
AMEN BANK SUB 2021-1	4 000	400 000	404 881	2,16%	2,20%	
ATB SUB 2017	2 500	150 000	152 958	0,81%	0,83%	
ATL SUB 2017	3 000	180 000	188 041	1,00%	1,02%	BB
BH 2009	5 000	115 003	117 435	0,63%	0,64%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	30 000	30 392	0,16%	0,17%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	550	18 333	18 725	0,10%	0,10%	
BNA SUB 2017-1	1 000	40 000	40 238	0,21%	0,22%	
BNA SUB 2018-1 TV	16 670	666 800	706 128	3,76%	3,84%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	120 000	123 118	0,66%	0,67%	
BIAT SUB 2022-1 CD TV	15 000	1 500 000	1 508 543	8,04%	8,20%	BB
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	120 000	120 718	0,64%	0,66%	BBB-
HL 2017-3	3 000	180 000	185 077	0,99%	1,01%	BB
HL 2020-02	2 000	160 000	168 550	0,90%	0,92%	BB-
HL 2020-03	3 000	240 000	248 290	1,32%	1,35%	BB+
HL 2022-01	6 000	600 000	612 372	3,26%	3,33%	BB+
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	240 000	244 198	1,30%	1,33%	
TL 2017-1	3 000	120 000	120 492	0,64%	0,65%	BBB+
TLF SUB 2020	3 000	240 000	248 249	1,32%	1,35%	BB+
TLF SUB 2021	3 000	300 000	315 852	1,68%	1,72%	BB+
Titres OPCVM :		323 480	317 313	1,69%	1,72%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	3 120	323 480	317 313	1,69%	1,72%	
Total Général		11 587 436	11 917 402	63,49%	64,78%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **6 409 398** dinars au 30-06-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2022	% Actif	Emetteur	Note
Certificats de Dépôt				3 460 859	3 485 532	18,57%		
CD280622/080722LAOUINA	1	10	7,85	499 130	499 390	2,66%	BH bank	
CD140622/140722MEDNINE	1	30	7,85	497 400	498 873	2,66%	BH bank	
CD150622/050722ENNASR	1	20	7,85	498 262	499 653	2,66%	BH bank	
CD240622/040722CHARGUIA	1	10	7,85	499 130	499 739	2,66%	BH bank	
CD160422/140822BH LEASING	3	120	8,5	1 466 937	1 487 877	7,93%	BH Leasing	BB
Comptes à terme				2 823 000	2 923 866	15,58%		
CT161121/151122CHARGUIA	32	364	7,24	32 000	33 153	0,18%	BH bank	
CT191121/181122CUN	18	363	7,24	18 000	18 640	0,10%	BH bank	
CT191121/181122SIDIDAOUE D	44	363	7,24	44 000	45 564	0,24%	BH bank	
CT211021/211022ENNASR 1	340	365	7,25	340 000	353 669	1,88%	BH bank	
CT221021/20102022SIDIDAO UED	120	363	7,25	120 000	124 805	0,66%	BH bank	
CT231121/23112022LAOUINA	210	365	7,24	210 000	217 330	1,16%	BH bank	
CT270821/26082022LAOUINA	150	364	7,29	150 000	157 382	0,84%	BH bank	
CT301121/29112022ENNASR	300	364	7,24	300 000	310 140	1,65%	BH bank	
CT011121/011122SFAX LAFRANE	139	364	7,24	139 000	144 338	0,77%	BH bank	
CT120122/11012023LAFRANE	240	364	7,25	240 000	246 483	1,31%	BH bank	
CT111121/111122ENNASR	150	365	7,24	150 000	155 522	0,83%	BH bank	
CT110222/100223MEGRINE	74	364	7,19	74 000	75 633	0,40%	BH bank	
CT101121/101122MEGRINE	99	365	7,24	99 000	102 660	0,55%	BH bank	
CT091121/09112022ENNASR	36	365	7,24	36 000	37 337	0,20%	BH bank	
CT031221/02122022CUN	200	364	7,25	200 000	206 674	1,10%	BH bank	
CT030122/030123SFAX LAFRANE	40	365	7,25	40 000	41 138	0,22%	BH bank	
CT151021/17102022ENNASR	60	367	7,25	60 000	62 469	0,33%	BH bank	
CT131221/13122022LAOUINA	300	365	7,25	300 000	309 534	1,65%	BH bank	
CT131021/13102022ENNASR	50	365	7,25	50 000	52 074	0,28%	BH bank	
CT121121/111122ENNASR	105	364	7,24	105 000	108 849	0,58%	BH bank	
CT011221/01122022CUN	30	365	7,25	30 000	31 011	0,17%	BH bank	
CT121021/12102022LAOUINA	62	365	7,25	62 000	64 581	0,34%	BH bank	
CT121121/111122CUN	24	364	7,24	24 000	24 880	0,13%	BH bank	
total				6 283 859	6 409 398	34,14%		

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **47 247** dinars au 30-06-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Autres créances	548	548	548
Solde des souscriptions/Rachats	-	-	-
Agios Créiteurs à encaisser	4 209	-	1 520
Annuité "CIL 2017 -1 " échue à encaisser	42 432	-	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "OBLIGATION BNA SUB 2018-1 TV"	-	11 060	-
Dividende réinvesti BHO EX 2021	58	-	-
Total	47 247	11 608	2 068

3-4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **35 122** dinars au 30-06-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire à payer	23 415	21 128	24 793
Rémunération du distributeur à payer	4 683	11 741	4 959
Rémunération du dépositaire à payer	7 024	17 612	7 438
Total	35 122	50 481	37 190

3-5 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à **339 249** dinars au 30-06-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Solde des souscriptions/Rachats	100 020	3 427 573	102 050
Jetons de présence	3 441	11 741	11 250
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	1 549	1 587	1 647
Etat retenues à la source	3 767	17	17
Honoraires CAC à payer	3 841	6 151	12 499
Rémunération du Directeur Général	156	167	167
TCL à payer	1 696	337	1 000
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	339 249	3 672 352	353 409

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-04-2022 au 30-06-2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021	
Montant	17 180 303
Nombre de titres	518 437
Nombre d'actionnaires	255
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	13 531 900
Nombre de titres émis	135 319
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(13 956 300)
Nombre de titres rachetés	(139 563)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(7 959)
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres	(266)
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	896 345
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(7 338)
Régularisation des sommes non capitalisables	283 988
Capital au 30-06-2022	
Montant	17 920 673
Nombre de titres	514 193
Nombre d'actionnaires	265

(*) : Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Mai 2022

3-7 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-06-2022 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	866 795	29 550	(7 338)	889 007
Exercice en cours	484 587	-	(8 434)	476 153

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant la décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 Mai 2022 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} avril 2022 au 30 Juin 2022 la somme de **194 108** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/04/2022 au 30/06/2022	01/01/2022 Au 30/06/2022	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	15 428	15 428	17 645	17 645	17 645
Revenus des obligations & valeurs assimilées	178 680	320 974	94 928	169 938	414 797
Total	194 108	336 402	112 573	187 583	432 442

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2022 la somme de **114 053** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2022 au 30/06/2022	01/01/2022 au 30/06/2022	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus de certificats de dépôt (Potentiel)	(7 223)	24 673	21 009	36 760	5 017
Revenus de certificats de dépôt (Echus)	60 703	75 886	45 472	58 010	221 153
Revenus de certificats de dépôt (Report)	-	(5 017)	-	(1 505)	(1 505)
Intérêts sur comptes à terme (Potentiel)	(123 024)	100 866	30 749	66 706	191 486
Intérêts sur comptes à terme (Echus)	178 468	237 111	25 801	44 065	59 936
Intérêts sur comptes à terme (Report)	-	(191 486)	-	(2 993)	(2 993)
Intérêts sur Dépôts à vue (Potentiel)	4 209	5 417	-	-	1 520
Intérêts sur Dépôts à vue (Echus) (*)	920	2 643	1 257	1 257	6 254
Intérêts sur Dépôts à vue (Report)	-	(1 520)	-	-	-
Total	114 053	248 573	124 288	202 300	480 868

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2022 au 30 Juin 2022 à **35 122** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2022 au 30/06/2022	01/01/2022 au 30/06/2022	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire (a)	23 415	45 820	21 128	37 832	85 058
Rémunération du dépositaire (b)	7 024	13 746	6 339	11 350	25 517
Rémunération du distributeur (c)	4 683	9 164	4 226	7 567	17 012
Total	35 122	68 730	31 693	56 749	127 587

- : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.
- Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du dépositaire, la BH Bank, en la portant de 1000 dinars HT à 0,15%TTC de l'actif net de la SICAV par an, applicable à partir de 15 janvier 2019.
- Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an, applicable à partir de 15 janvier 2019.

4-4 Note sur les autres produits :

Les autres produits présentent un solde nul au titre de la période s'étendant du 1^{er} avril 2022 au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au 30/06/2022	au 30/06/2022	au 30/06/2021	au 30/06/2021	au 31/12/2021
Revenus de Bons caisse (Potentiel)	-	-	39 390	101 252	-
Revenus de bons de caisses (Report)	-	-	-	(23 279)	(23 279)
Revenus de bons de caisses (Echus)	-	-	-	1 982	159 591
Total	-	-	39 390	79 955	136 312

4-5 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2022 au 30 Juin 2022 à **15 536** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au 30/06/2022	au 30/06/2022	au 30/06/2021	au 30/06/2021	au 31/12/2021
Redevances CMF	4 683	9 164	4 226	7 567	17 012
Honoraires commissaires aux comptes	4 036	7 140	2 611	4 653	11 001
Jetons de présence	6 325	10 940	4 666	6 077	16 836
Rémunération du Directeur Général (*)	489	989	505	990	1 990
TCL	-	3 221	1 568	1 912	8 189
Autres charges	3	4	2	12	12
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Total	15 536	31 658	13 578	21 411	55 240

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net soit : $35\,122 / 18\,781\,662 = 0,19\%$

- Autres charges / actif net soit : $15\,536 / 18\,781\,662 = 0,08\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - De conserver les titres et les fonds de la société.
 - D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **60 443 018** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **642 866** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2022, ainsi que le résultat de ses opérations **Observations**

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 92,82% de l'actif total au 30 Juin 2022 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2022 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ACTIFS					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	56 103 676,797	60 671 877,752	63 796 472,292
	a- Obligations et valeurs assimilées		56 103 676,797	60 671 877,752	63 796 472,292
	b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	4 339 340,918	12 751 032,723	14 511 610,595
	a- Placements monétaires		0,000	1 502 933,334	4 023 018,543
	b- Disponibilités		4 339 340,918	11 248 099,389	10 488 592,052
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			60 443 017,715	73 422 910,475	78 308 082,887
PASSIF					
			540 166,146	208 607,218	6 439 417,407
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	505 707,886	171 140,155	411 870,851
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	34 458,260	37 467,063	27 006,260
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.6	0,000	0,000	6 000 540,296
ACTIF NET			59 902 851,569	73 214 303,257	71 868 665,480
CP 1	Capital	3.7	58 704 266,857	71 810 227,586	69 082 392,305
CP 2	Sommes distribuables	3.8	1 198 584,712	1 404 075,671	2 786 273,175
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		334,071	672,715	646,989
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 198 250,641	1 403 402,956	2 785 626,186
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			60 443 017,715	73 422 910,475	78 308 082,887

ETAT DE RESULTAT
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Libellé	Note	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>719 051,706</u>	<u>1 491 913,963</u>	<u>734 216,165</u>	<u>1 472 593,381</u>	<u>3 103 019,041</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		719 051,706	1 491 913,963	734 216,165	1 472 593,381	3 103 019,041
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>64 549,665</u>	<u>164 380,443</u>	<u>185 368,550</u>	<u>393 938,798</u>	<u>647 275,255</u>
Total des revenus des placements		<u>783 601,371</u>	<u>1 656 294,406</u>	<u>919 584,715</u>	<u>1 866 532,179</u>	<u>3 750 294,296</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.9	<u>-142 336,932</u>	<u>-297 447,892</u>	<u>-171 140,159</u>	<u>-347 355,437</u>	<u>-682 813,089</u>
Intérêts des mises en pensions	3.10	-	<u>-2 416,884</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-6 042,210</u>
Revenu net des placements		<u>641 264,439</u>	<u>1 356 429,630</u>	<u>748 444,556</u>	<u>1 519 176,742</u>	<u>3 061 438,997</u>
-						
<u>CH 2</u> Autres charges	3.11	-22 326,087	-45 999,962	-25 187,099	-50 868,068	-100 622,067
Résultat d'exploitation		<u>618 938,352</u>	<u>1 310 429,668</u>	<u>723 257,457</u>	<u>1 468 328,674</u>	<u>2 960 816,930</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-68 179,671	-112 179,027	-45 789,114	-64 925,718	-175 190,744
Sommes distribuables de la période		<u>550 758,681</u>	<u>1 198 250,641</u>	<u>677 468,343</u>	<u>1 403 402,956</u>	<u>2 785 626,186</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		68 179,671	112 179,027	45 789,114	64 925,718	175 190,744
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		23 927,670	33 104,970	9 279,270	18 456,570	37 219,050
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	576,500	576,500	576,500
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		<u>642 866,022</u>	<u>1 343 534,638</u>	<u>733 113,227</u>	<u>1 487 341,744</u>	<u>2 998 612,480</u>

Période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>642 866,022</u>	<u>1 343 534,638</u>	<u>733 113,227</u>	<u>1 487 361,744</u>	<u>2 998 612,480</u>
a- Résultat d'exploitation	618 938,352	1 310 429,668	723 257,457	1 468 328,674	2 960 816,930
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	23 927,670	33 104,970	9 279,270	18 456,570	37 219,050
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	576,500	576,500	576,500
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-2 432 627,103</u>	<u>-2 432 627,103</u>	<u>-2 802 340,566</u>	<u>-2 801 340,566</u>	<u>-2 802 340,566</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-4 082 098,910</u>	<u>-10 876 721,446</u>	<u>-2 423 221,328</u>	<u>-9 967 135,783</u>	<u>-12 824 024,296</u>
a- Souscriptions	12 004 856,701	28 304 203,110	18 426 027,587	26 653 339,313	48 999 535,074
- Capital	11 778 500,000	27 506 600,000	18 187 500,000	26 118 700,000	48 031 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-83 541,556	-198 694,575	-140 069,512	-202 090,497	-367 034,668
- Régularisation des sommes distribuables	309 898,257	996 297,685	378 597,099	736 729,810	1 334 969,742
b- Rachats	16 086 955,611	39 180 924,556	20 849 248,915	36 620 475,096	61 823 559,370
- Capital	15 728 500,000	37 993 100,000	20 385 200,000	35 605 200,000	60 285 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-111 241,283	-273 964,157	-156 800,253	-276 066,687	-461 413,097
- Régularisation des sommes distribuables	469 696,894	1 461 788,713	620 849,168	1 291 341,783	1 999 872,467
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 871 859,991	-11 965 813,911	-4 492 448,667	-11 282 114,605	-12 627 752,382
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	65 774 711,560	71 868 665,480	77 706 751,924	84 496 417,862	84 496 417,862
b- En fin de période	59 902 851,569	59 902 851,569	73 214 303,257	73 214 303,257	71 868 665,480
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	630 583	695 948	745 595	818 483	818 483
b- En fin de période	591 083	591 083	723 618	723 618	695 948
VALEUR LIQUIDATIVE	101,344	101,344	101,178	101,178	103,267
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,00%	4,06%	3,77%	3,84%	3,93%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2022 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
BTA	(1)	44 379 029,118	51 332 210,764	50 856 503,547
Obligations émises par l'Etat	(3)	5 355 000,000	0,000	5 178 958,904
Obligations des Sociétés	(2)	6 369 647,679	9 339 666,988	7 761 009,841
Total		56 103 676,797	60 671 877,752	63 796 472,292

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif
<u>BTA</u>	-	<u>41 482 100,000</u>	<u>44 379 029,118</u>	<u>73,42%</u>
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 017 315,275	8,30%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	979 214,616	1,62%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	33 260 971,377	55,03%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 121 527,850	8,47%

(2) Obligations émises par l'Etat :

<u>LIBELLE</u>	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif
<u>Obligations Emises par l'Etat</u>		<u>5 000 000,000</u>	<u>5 355 000,000</u>	<u>8,86%</u>
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 338 000,000	2,21%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	4 017 000,000	6,65%

(3) Obligations de sociétés:

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif
<u>Obligations des Sociétés</u>		<u>6 184 997,000</u>	<u>6 369 647,679</u>	<u>10,54%</u>
AMENBANK ES2009	30 000	598 800,000	618 398,642	1,02%
AMENBANK2008(B)	20 000	600 000,000	603 774,246	1,00%
AMENBANKSUB2010	18 000	479 340,000	502 112,143	0,83%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	400 000,000	419 410,411	0,69%
BH 2009CATB	50 000	1 150 000,000	1 174 313,206	1,94%
BNASUB09	23 300	309 657,000	312 772,234	0,52%
CIL 2017 - 7.95%	10 000	200 000,000	203 763,726	0,34%
HL 2017-3 8%	10 000	200 000,000	205 470,685	0,34%
HL 2020-2 10.6%	6 500	520 000,000	547 786,521	0,91%
TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	800 000,000	827 498,082	1,37%
TLF 2021-1 9.7 %	4 100	328 000,000	333 369,495	0,55%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	200 000,000	204 983,452	0,34%
UIB2009-1 CAT B	20 000	399 200,000	415 994,836	0,69%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts	186 716,027	376 960,202	146 174,457	301 933,591	741 228,95
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- Intérêts	532 335,679	1 114 953,761	588 041,708	1 170 659,790	2 361 790,093
TOTAL	719 051,706	1 491 913,963	734 216,165	1 472 593,381	3 103 019,041

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à **4 339 340,918** DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires		0,000	1 502 933,334	4 023 018,543	0,00%
Disponibilités	(1)	4 339 340,918	11 248 099,389	10 488 592,052	7,18%
Total		4 339 340,918	12 751 032,723	14 511 610,595	7,18%

(1) Disponibilités :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dépôts à terme	0,000	2 000 000,000	0,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	0,000	25 371,178	0,000
Intérêts courus/DAV (POT)	32 221,931	71 195,973	58 263,872
Avoirs en banque	4 307 118,987	9 151 532,238	10 436 370,390
Sommes à l'encaissement	0,000	0,000	-6 042,210
Total	4 339 340,918	11 248 099,389	10 488 592,052

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Intérêts des certificats de dépôt	25 226,614	85 514,737	82 437,408	180 571,473	275 649,233
Intérêts sur les avoirs bancaires	39 323,051	78 865,706	102 931,142	213 367,325	371 626,022
TOTAL	64 549,665	164 380,443	185 368,550	393 938,798	647 275,255

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	505 707,886	171 140,155	411 870,851
	Frais de gestionnaire	32 421,191	38 981,929	38 002,851
	Frais de dépositaire	70 325,077	19 015,570	56 290,873
	Frais des distributeurs	402 961,618	113 142,656	317 577,127

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PA 2	Autres créditeurs divers	34 458,260	37 467,063	27 006,260
	Etat, retenue à la source	13 980,205	12 832,028	0,000
	Redevance CMF	4 940,648	6 342,508	6 209,810
	Charges à payer sur l'exercice encours	15 537,407	18 292,527	20 796,450

3.6 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul au 30/06/2022 contre un solde de 6 000 540,296 dinars au 31/12/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrée.

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	69 594 800
* Nombre de titres	695 948
* Nombre d'actionnaires	898
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	27 506 600
* Nombre de titres émis	275 066
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	37 993 100
* Nombre de titres rachetés	379 931
<u>Capital au 30/06/2022</u>	
* Montant en nominal	59 108 300
* Nombre de titres	591 083
* Nombre d'actionnaires	956

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève à

-11 965 813,911Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/06/2022 est de 591 083 contre 695 948 au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>69 082 392,305</u>	<u>69 082 392,305</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>27 506 600,000</u>	<u>27 506 600,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-37 993 100,000</u>	<u>-37 993 100,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>108 374,552</u>	<u>1 306 959,264</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	33 104,970	33 104,970
- Régularisation des sommes non distribuables	75 269,582	75 269,582
- Sommes distribuables		1 198 584,712
<u>Montant fin de période au 30/06/2022</u>	<u>58 704 266,857</u>	<u>59 902 851,569</u>

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2022 s'élèvent à **1 198 584,712 DT** contre **2 786 273,175 DT** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Somme distribuables des exercices antérieurs	334,071	672,715	646,989
Résultat d'exploitation	1 310 429,668	1 468 328,674	2 960 816,930
Régularisation du résultat d'exploitation	-112 179,027	-64 925,718	-175 190,744
Total	1 198 584,712	1 404 075,671	2 786 273,175

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>142 336,932</u>	<u>297 447,892</u>	<u>171 140,159</u>	<u>347 335,437</u>	<u>682 813,089</u>
Rémunération du gestionnaire	32 421,191	67 752,021	38 981,929	79 115,296	155 529,651
Rémunération du dépositaire	15 815,219	33 049,774	19 015,570	38 592,829	75 868,132
Rémunération des distributeurs	94 100,522	196 646,097	113 142,660	229 627,312	451 415,306

3.10 - Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est de 2 416,884 dinars au 30/06/2022 pour la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.11 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	<u>22 326,087</u>	<u>45 999,962</u>	<u>25 187,099</u>	<u>50 868,068</u>	<u>100 622,067</u>
Redevance CMF	15 815,219	33 049,774	19 015,570	38 592,829	75 868,132
Abonnement des charges budgétisées	6 510,868	12 950,188	6 171,529	12 275,239	24 753,935

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 510,868</u>	<u>12 950,188</u>	<u>6 171,529</u>	<u>12 275,239</u>	<u>24 753,935</u>
Taxes	1 940,435	3 859,546	1 602,343	3 187,079	6 426,982
Frais bancaires	33,914	67,456	33,914	67,456	136,030
Publication BO CMF	350,387	696,924	325,456	647,335	1 305,400
Honoraires CAC	1 690,655	3 362,732	1 690,655	3 362,732	6 781,200
Frais AGO et publications	999,586	1 988,187	1 023,271	2 035,295	4 104,323
Jetons de Présence	1 495,890	2 975,342	1 495,890	2 975,342	6 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.